

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE DUPUY
COMTÉ D'ABITIBI-OUEST**

19-03-2021

PROCÈS-VERBAL, de la séance extraordinaire des membres du conseil municipal de Dupuy, tenue ce dix-neuf (19) mars de l'an deux mille vingt et un (2021), à quinze heures quarante-cinq (15h30) sous la présidence du maire Monsieur Rémi Jean à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Denise Morin, Josée Leclerc, Christian Mongrain
Thériault.

Étaient absents, Ronald Lévesque, Michel Beaudette et Rémi Kelley.

Était présente également, Marie-Josée Céleste, directrice générale.

037-2021

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par la conseillère Denise Morin,
Appuyé par la conseillère Josée Leclerc,
Et résolu à l'unanimité.

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Proposition adoptée.

038-2021

**APPROBATION DE LA SOUMISSION DE SNC LAVALIN-STAVIBEL POUR
L'ÉTUDE PRÉLIMINAIRE DE FAISABILITÉ : REMPLACEMENT DE CONDUITES
DU PLAN D'INTERVENTION**

ATTENDU QUE la municipalité de Dupuy doit procéder à la priorisation des travaux à effectués dans le cadre de la TECQ 2019-2023 en lien avec le plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées rédigé et transmis en août 2020.

ATTENDU QUE SNC Lavalin-Stavibel a transmis par courriel le 8 septembre dernier une proposition visant à faire l'étude préliminaire de faisabilité pour la réalisation de futurs travaux de remplacement de conduites qui ont été identifiées au plan d'intervention.

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,
Appuyé par la conseillère Denise Morin,
Et résolu à l'unanimité.

QUE la municipalité de Dupuy approuve la soumission de SNC Lavalin-Stavibel datée du 8 septembre 2020 relative à l'étude préliminaire de faisabilité : Remplacement de conduites en lien avec le Plan d'intervention au montant estimé de 19 638.25\$ (incluant l'ouverture du dossier, l'étude préliminaire de faisabilité et les dépenses) plus taxes.

Proposition adoptée

039-2021

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Josée Leclerc,
Appuyé par le conseiller Christian Mongrain Thériault
Et résolu à l'unanimité

QUE la séance soit levée à 16 h 01.

Proposition adoptée.

Rémi Jean

Marie-Josée Céleste

Rémi Jean
MAIRE

Marie-Josée Céleste
DIRECTRICE GÉNÉRALE